

Modalités de traitement des données à caractère personnel dans le cadre de l'évaluation et de de la promotion de la pratique du Gourmet Bag sur le territoire de Lorient Agglomération.

Objet du traitement de données

Finalités

Accompagner les professionnels de la restauration commerciale du territoire de Lorient Agglomération pour :

- Aider à la mise en œuvre du dispositif « reste à emporter »
- Obtenir les outils de communication « Gourmet bag »

Base légale

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investie Lorient Agglomération en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD 6.1.e) et de la loi Informatique et Libertés modifiée.

Le traitement s'inscrit dans le cadre de la loi EGALIM visant à lutter contre le gaspillage alimentaire, le "gourmet bag" (doggy bag à la Française) est obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2021 dans tous les restaurants de France. Les restaurateurs doivent ainsi proposer à leurs clients de ramener les éventuels restes de leur repas dans des "contenants réutilisables ou recyclables

Données traitées

Catégories de données traitées

Nom, prénom, courriel, téléphone, réponses issues du questionnaire d'évaluation des pratiques mises en place par le restaurateur sur les restes à emporter.

Source des données

Ces informations sont recueillies par formulaire sur le site internet de Lorient Agglomération auprès des restaurateurs professionnels commerciaux.

Caractère obligatoire du recueil des données

Le formulaire Agglomération prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement.

Prise de décision automatisée

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Personnes concernées

Le traitement de données concerne :

Les gérants ou propriétaires des établissements de restauration commerciale du territoire de Lorient Agglomération.

Destinataires des données

Catégories de destinataires

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires des données les agents de Lorient Agglomération autorisés.

Transferts des données hors UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Durée de conservation des données

Les données d'identification sont conservées jusqu'à la fin de la mise en place du dispositif d'accompagnement avec le restaurateur concerné. Au-delà Lorient Agglomération appliquera la législation en vigueur en matière d'archivage légal.

Vos droits sur les données vous concernant

Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition au traitement des données vous concernant.

Exercer ses droits

Le délégué à la protection des données (DPO) de Lorient Agglomération est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

Vous pouvez le contacter par voie électronique à l'adresse dpo@agglo-orient.fr, ou par courrier postal en écrivant à :

Monsieur le délégué à la protection des données
Maison de l'Agglomération
Quai du Péristyle
CS 20001
56314 Lorient Cedex.

Réclamation (plainte) auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL.

Politique de protection des données

Lorient Agglomération a mis en place une politique de protection des données que vous pouvez consulter sur le son site internet à l'adresse <https://www.lorient-agglo.bzh/footer/infos-legales/politique-de-protection-des-donnees>.